

# VILLE DE PINCOURT

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue en vidéoconférence conformément aux directives gouvernementales, **le lundi 14 mars 2022**, à 14 h 00, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire Claude Comeau

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel et messieurs les conseillers Hugo Gendreau et Sam Ierfino

Étaient aussi présents : Me Etienne Bergevin Byette, directeur général et Me Charlotte Gagné, greffière

Absence motivée : Monsieur le conseiller René Lecavalier

## ORDRE DU JOUR

### CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 14 mars 2022
2. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 mars 2022
3. Aide humanitaire du conseil municipal et de la Ville de Pincourt au peuple ukrainien
4. Adoption du règlement 838-05 - Règlement modifiant le règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire du 14 mars 2022

## CERTIFICAT

Je soussignée, ME CHARLOTTE GAGNÉ, greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

---

ME CHARLOTTE GAGNÉ, GREFFIÈRE

- 2022-03-111 SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MARS 2022
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- À 14 h 00, d'ouvrir la séance extraordinaire du 14 mars 2022.
- 2022-03-112 SUJET : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MARS 2022
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 mars 2022.

## VILLE DE PINCOURT

2022-03-113 SUJET : AIDE HUMANITAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL, DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE ET DE LA VILLE DE PINCOURT AU PEUPLE UKRAINIEN

---

Considérant la guerre qui sévit présentement en Ukraine ;

Considérant les difficultés que le peuple ukrainien doit subir ;

Considérant la volonté du conseil municipal et des employés afin d'aider le peuple ukrainien ;

Considérant que la Ville s'engage à doubler les sommes recueillies auprès du conseil municipal et des employés, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt doublera la contribution de son conseil municipal et de ses employés municipaux jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 5 000 \$ au *Fonds de secours : Crise humanitaire en Ukraine* de la Croix-Rouge canadienne.

Que cette dépense financée par la réserve « Projets du conseil » soit imputée au poste budgétaire 02.110.00.991.

2022-03-114 SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT 838-05 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 838 DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES À CERTAINS FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

---

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 8 mars 2022, et que le projet a été déposé par la même occasion, sous le numéro 2022-03-106, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le règlement 838-05 – Règlement modifiant le règlement 838 de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux.

### PÉRIODE DE QUESTIONS :

Tenue en vidéoconférence en raison de la COVID-19.

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à [seance@villepincourt.qc.ca](mailto:seance@villepincourt.qc.ca)

2022-03-115 SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MARS 2022

---

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 14 h 03, de lever la séance extraordinaire du 14 mars 2022.

---

CLAUDE COMEAU  
MAIRE

---

ME CHARLOTTE GAGNÉ  
GREFFIÈRE